

Photo : PNRL



Photo : PNRL



Photo : Kerry Apunian



*Les entreprises sur le territoire du Parc du Luberon
représentent une large palette :
activités commerciales, artisanales et industrielles
(notamment agro-alimentaire).*

LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE DANS LE PNR DU LUBERON OU LA RELATION DE L'ENTREPRENEUR ET DE L'ENTREPRISE AU TERRITOIRE

Nathalie BERTRAND* et Philippe CHIFFOLLEAU**

Préambule

Avec une densité variant de 232 hab/km² dans les unités urbaines à 33 hab/km² en zone rurale, il devenait indispensable de mieux connaître « nos entrepreneurs » dont le nombre, hors agriculteurs, s'élevait en 1999 à 10349.

L'occasion en a été donnée en 1999 avec le programme européen EMASE (1999-2001, 4^e programme cadre) conduit en France par le CEMAGREF et l'ENGREF en collaboration avec 4 autres organismes de recherche situés en Italie, en Espagne, en Grèce et au Portugal.

L'objectif étant, à l'échelle du Parc, non seulement d'avoir une photographie du tissu des entreprises, mais également de mieux appréhender la dynamique de l'entrepreneuriat (parcours, relations de l'entreprise avec son environnement, accès au conseil et aux aides financières...) sur un territoire où les zones rurales côtoient des zones urbaines, où les notions de proximité et de lien social prennent aujourd'hui toute leur importance.

Cet objectif qualitatif a pu être atteint à travers la conduite d'entretiens semi-directifs auprès de 69 chefs d'entreprise de la zone.

Les premiers résultats publiés ci-après devraient permettre de tirer des enseignements pour l'avenir, car mieux connaître les entrepreneurs, c'est aussi mieux répondre à leurs attentes.

INTRODUCTION

L'entrepreneuriat (issu du terme anglais « *entrepreneurship* ») fait l'objet de différentes définitions, mais est lié dans tous les cas à l'entrepreneur, acteur de l'économie, chantre de l'innovation et de la « destruction créatrice » (Schumpeter, 1935). L'entrepreneuriat renvoie également à une certaine complexité (Julien & Marchesnay, 1996); il réfère ainsi au fait d'entreprendre, à la stratégie du dirigeant, à ses choix, ses préférences, enfin au projet d'entreprise et aux modes de soutien qui lui sont apportés pour faciliter l'expression d'activités entrepreneuriales (Filion, 1997). La recherche s'est donc située dans ce cadre, en adoptant une approche territoriale du phénomène. Elle a ainsi remis en cause le mythe généralement en vigueur d'un profil type d'entrepreneur, isolé. Les entrepreneurs sont multiples, ayant plus ou moins l'esprit d'entreprise; leurs actions sont contextualisées dans un environnement de proximité, dans une construction sociale et institutionnelle qu'est le « territoire ». L'interaction, entre l'entrepreneur (et l'entreprise) et la localisation, y prend toute son importance; la « sociologie » de l'entrepreneur également. Le cadre d'analyse de l'entrepreneuriat s'avère donc plus large qu'il n'y semblait au départ. Il introduit des questions développées par les économistes du développement et des économistes industriels français ayant travaillé, à la suite des italiens, sur les systèmes industriels localisés (école grenobloise, GREMI : Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs), le plus souvent d'origine rurale (Bertrand & Guérin, 1999).

* Ingénieur-chercheur, CEMAGREF (Unité développement des territoires montagnards) Grenoble - 2, rue de la papeterie, BP 76 38402 Saint-Martin-d'Hères.

** Chargé de mission Développement et économie locale - Parc naturel régional du Luberon.

Les premiers résultats de la recherche sur le Parc naturel régional du Luberon sont donc présentés ici, selon trois axes. Le premier est celui de la contextualisation de la dynamique entrepreneuriale au regard du tissu d'entreprises, de sa spatialisation et des parcours d'entrepreneurs. Le second porte sur les formes que prennent les créations : créations *ex nihilo*, reprises d'entreprises ou encore réactivations, lorsqu'il s'agit d'entreprises saisonnières. Enfin le troisième axe s'applique aux relations qu'entretiennent les entreprises du Parc avec les différentes institutions, par le système d'aides auquel l'entreprise fait appel ou a accès. Ce dernier axe nous permettra d'envisager la façon dont ces entrepreneurs perçoivent ces institutions et leurs actions.

CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Deux phases ont été menées dans la recherche. Un cadrage socio-économique des communes du PNRL a tout d'abord été réalisé. Il a permis de caractériser la population d'entreprises, les dynamiques de création et d'emploi à partir de l'analyse de fichiers Insee Sirene et Unedic (cf. carte 1 et tableau 1). La seconde phase a été consacrée à des entretiens qualitatifs auprès d'entrepreneurs sur un échantillon représentatif de la population d'entreprises. Les entretiens, semi-directifs, ont abordé les parcours d'entrepreneurs, les motivations de localisation, le capital humain de l'entreprise, la nature des relations de l'entreprise et de leur espace, leur accès aux aides et aux institutions, enfin la connaissance que les entrepreneurs peuvent avoir de leur panorama institutionnel.

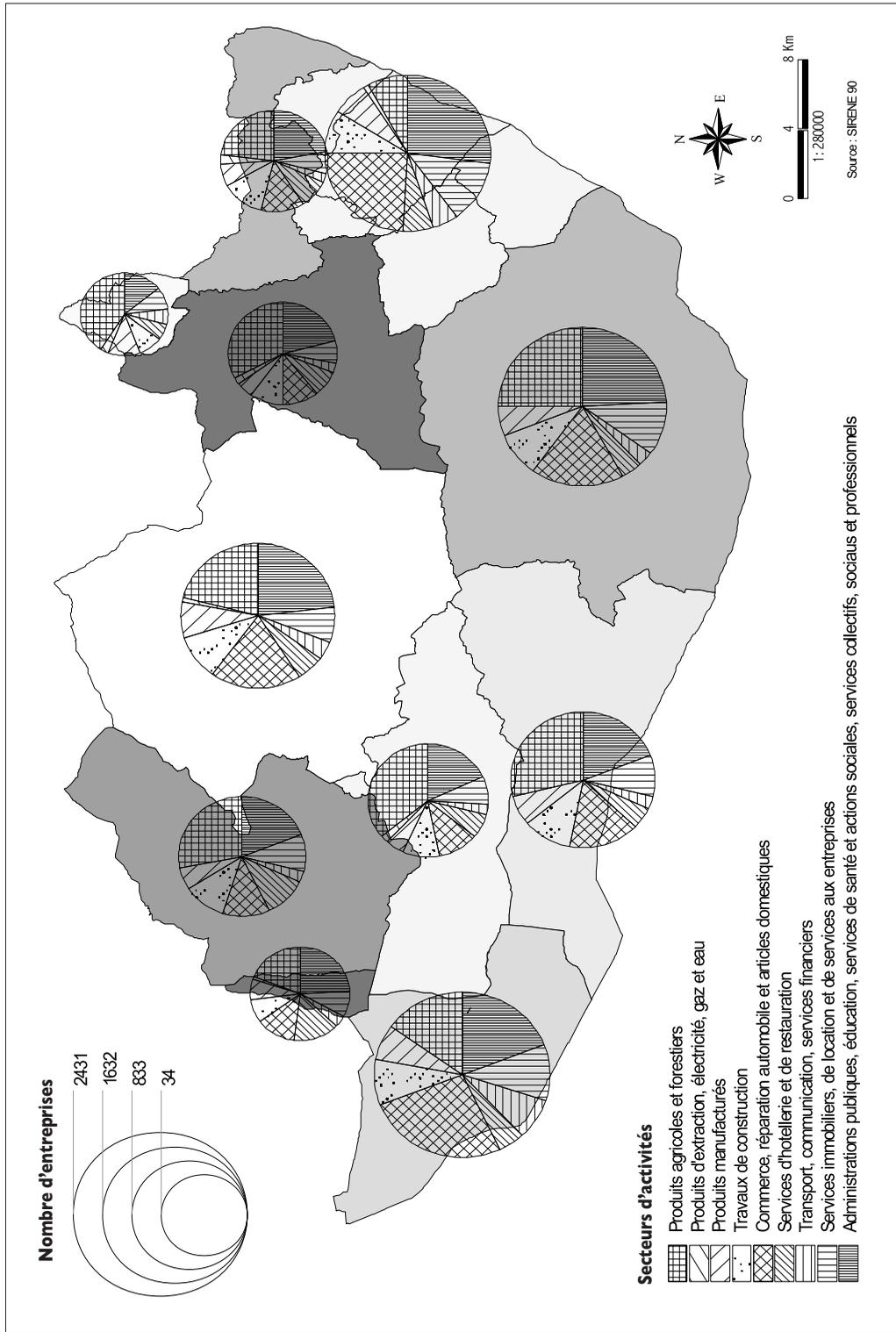
Tableau 1 : Nombre d'entreprises par canton et secteur d'activité

NB : Les cantons sont limités aux communes adhérentes au Syndicat mixte du Parc, sauf pour le canton de l'Isle-sur-la-Sorgue, où seule est prise en compte la commune de Cabrières d'Avignon (non adhérente).

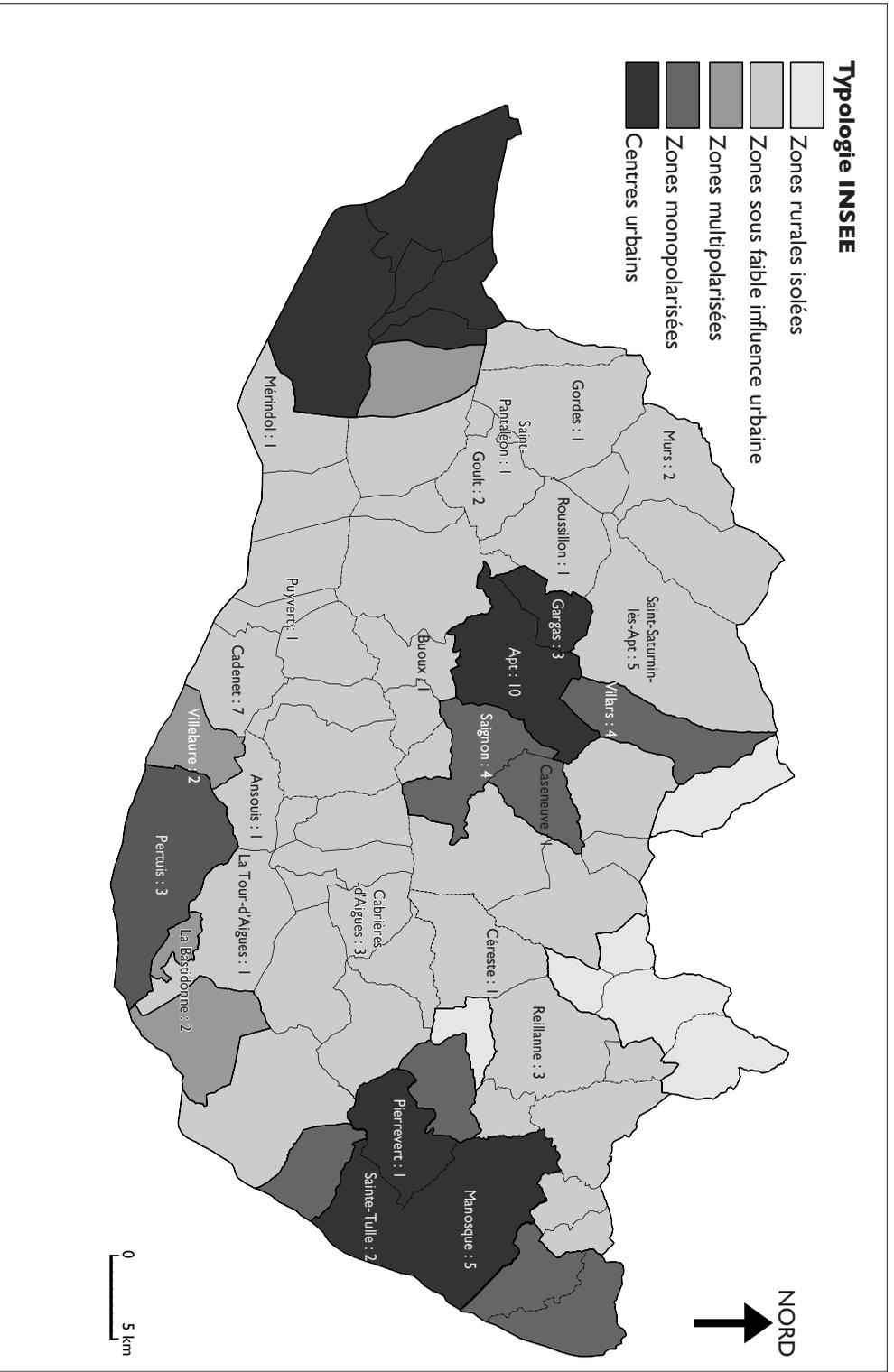
Secteurs / Cantons	A		B		C		D		E		F		G		H		I		TOTAL	
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Banon	14	41,2	1	2,9	4	11,8	3	8,8	0	0	2	5,9	2	5,9	3	8,8	5	14,7	34	100
Forcalquier	74	23,4	8	2,5	21	6,6	42	13,3	40	12,6	29	9,1	11	3,5	21	6,6	71	22,4	317	100
Manosque	179	7,7	25	1,1	152	6,6	200	8,6	566	24,4	135	5,8	124	5,4	300	13,0	635	27,4	2316	100
Reillanne	111	32,6	8	2,3	16	4,7	35	10,3	38	11,1	27	7,9	9	2,6	24	7,0	73	21,4	341	100
Apt	378	21,1	12	0,7	140	7,8	177	9,9	335	18,7	109	6,1	71	4,0	148	8,3	418	23,4	1788	100
Bonnieux	223	36,4	14	2,3	33	5,4	61	10,0	68	11,1	42	6,8	18	2,9	50	8,1	104	17,0	613	100
Cadenet	401	28,7	3	0,2	91	6,5	154	11,0	220	15,7	73	5,2	40	2,9	134	9,6	282	20,2	1398	100
Cavaillon	413	14,7	9	0,3	185	6,6	239	8,5	724	25,8	148	5,3	220	7,9	302	10,8	563	20,1	2803	100
Gordes	229	28,4	1	0,1	49	6,1	90	11,2	98	12,2	88	10,9	22	2,7	84	10,4	145	18,0	806	100
Pertuis	615	25,3	4	0,2	154	6,3	226	9,3	441	18,2	98	4,0	83	3,4	266	10,9	544	22,4	2431	100
L'Isle / Sorgue	32	18,7	2	1,2	12	7,0	14	8,2	23	13,4	26	15,2	6	3,5	15	8,8	41	24,0	171	100
TOTAL	2669	20,5	87	0,7	857	6,6	1241	9,5	2553	19,6	777	6,0	606	4,7	1347	10,3	2881	22,1	13018	100

Source : Insee, Sirene 99, Traitement CEMAGREF Grenoble / PNRL

- A : Produits agricoles et forestiers
- B : Produits d'extraction, électricité, gaz et eau
- C : Produits manufacturés (y compris agro-alimentaire)
- D : Travaux de construction
- E : Commerce, réparation automobile et articles domestiques
- F : Services d'hôtellerie et de restauration
- G : Transports, communication, services financiers
- H : Services immobiliers, de location et de services aux entreprises
- I : Administration publique, éducation, service de santé et action sociale, services collectifs, sociaux et personnels



Carte 1 : répartition des entreprises par secteurs d'activités et cantons



Carte 2 : Parc naturel régional du Luberon : localisation des entreprises enquêtées - EMASE 2000

L'échantillon d'entreprises enquêtées

Deux critères ont guidé le choix des entreprises enquêtées. Le premier portait sur la date de création : les entreprises retenues ont entre 5 et 10 ans. En effet, il nous a semblé intéressant, compte tenu du thème traité, de retenir les entreprises créées nouvellement, ayant dépassé la phase critique des 2 à 5 ans (représentant une large part de la mortalité des entreprises). Le second critère était celui de composition sectorielle de l'échantillon, se rapprochant le plus possible de la population initiale. Ces critères de sélection étant fixés, le répertoire officiel d'immatriculation des entreprises a été mobilisé en faisant appel à la base de données Sirene (au 31/12/1999) gérée par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), qui nous a permis d'établir une liste d'entreprises à contacter. Cette sélection a été complétée par l'utilisation des fichiers des chambres consulaires des deux départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse, et les contacts du PNRL.

Au regard des populations d'entreprises du PNRL, l'échantillon présente quelques écarts (carte 2 et tableau 2, p. 64). Cependant compte tenu des objectifs de la recherche, l'échantillon a offert à l'analyse une bonne représentation des multiples formes d'accès aux aides (et de leurs difficultés). À été écarté de l'étude le secteur agricole et forestier.

La récolte des données

L'approche des chefs d'entreprises s'est effectuée en trois temps : envois de courrier expliquant la démarche de l'étude ; appels téléphoniques détaillant nos attentes et prises de rendez-vous lorsque l'entrepreneur acceptait de nous recevoir ; enfin, rendez-vous avec le chef d'entreprise. Les entretiens ont duré une à deux heures selon les cas ; 98 % d'entre eux ont été menés directement avec le chef d'entreprise ; plus rarement le questionnaire a été rempli par une autre personne de l'entreprise (chef comptable, secrétaire de direction, par exemple). Enfin, les réponses qualitatives données par l'entrepreneur illustrent son point de vue et, en particulier lorsqu'il s'agit de sa relation aux institutions, sa propre représentation du phénomène, représentation qui est ici rendue.

UNE POPULATION DE TOUTES PETITES ENTREPRISES : LA PRÉDOMINANCE DU TERTIAIRE

La population totale d'entreprises du PNRL est tout d'abord caractérisée par l'importance du secteur tertiaire - reflet d'une tendance générale nationale et régionale, et ce quelle que soit l'année de référence. En 1999, 40,9 % des entreprises sont représentées par les services et 24,7 % sont liées au commerce (tableau 2). La seconde caractéristique est celle d'une économie de toutes petites entreprises : 80 % d'entre elles ont moins de 5 employés ; ce chiffre s'élève à 90 % pour les entreprises du secteur de la construction et des hôtels-café-restaurants.

La répartition spatiale de la population d'entreprises du PNRL

Une analyse de la localisation de cette population permet de la caractériser spatialement. La zone d'Apt bénéficie de la croissance démographique du département du Vaucluse. Les industries agroalimentaires (IAA), en particulier l'industrie du fruit confit à Apt et l'industrie de salaison à Pertuis, sont encore des secteurs importants même s'ils ont perdu aujourd'hui de leur influence. Ils représentent encore plus d'un emploi sur deux en 1989 et 46 % des emplois en 1996 (source Insee, Unedic). Dans le même temps, le secteur tertiaire accroît sa prédominance et crée des emplois. Entre 1990 et 1996 le secteur tertiaire a beaucoup crû (commerce et services privés). Depuis 1996 et la fermeture de la zone militaire du plateau d'Albion, la zone a été confrontée à un problème de restructuration économique. La présence du centre de Cadarache a eu une grande influence sur le sud de la zone de Manosque. Cependant au-delà de cette dynamique économique, le taux de chômage a augmenté dans la zone même s'il reste inférieur au niveau régional.

Le tourisme constitue une activité majeure sur le territoire du Parc. En 1998 la capacité touristique était estimée à 55 000 lits (Insee, Recensement communal, 1998), dont 70 % étaient fournis par des résidences secondaires. Le reste, soit 16 600 lits, était lié à l'accueil collectif (4 346 lits) en hôtels et résidences touristiques, l'accueil à la ferme et le camping (8 200 lits).

Tableau 2
Comparaison de la population d'entreprises du PNRL et de l'échantillon

Secteurs	Échantillon		PNR Luberon	
	Nbr	%	Nbr	%
Industries	33	47,8	944	9,1
dont Industries agroalimentaires	13	18,8	290	2,8
autres industries	20	29,0	634	6,1
Construction	2	2,9	1241	12,0
Activités commerciales	9	13,0	2553	24,7
Bars, restaurants, hôtels	8	11,6	777	7,5
Autres	17	24,7	4834	46,7
dont Services aux entrep. et particuliers	11	15,9	4228	40,9
Total	69	100,0	10349	100,0

Source : Insee Sirene, 31/12/1999

Tableau 3
Liens locaux antérieurs de l'entrepreneur
avec le territoire du PNRL

Liens locaux	Nombre	%
Y a vécu	14	12,1
Y a été élevé	29	25,1
Y a été scolarisé	2	1,7
Y a passé ses vacances	4	3,5
Y a travaillé	10	8,6
Y a pris sa retraite	1	0,9
Y a des liens familiaux	35	30,1
Autres	10	8,6
Aucun lien	11	9,4
TOTAL	116	100,0

Source enquêtes EMASE, 2000

Tableau 4
Niveau de formation des entrepreneurs du PNRL

Formations	Nombre	%
Niveau brevet	4	5,9
Formation « sur le tas »	11	14,4
Enseignement secondaire	5	6,5
Apprentissage, formation technique	30	39,0
Enseignement supérieur court	12	15,7
Enseignement supérieur long	13	16,9
Pas de réponse	2	2,6
TOTAL	77	100,0

Source enquêtes EMASE, 2000

Tableau 5
Créations annuelles dans le PNRL et les départements des Alpes-de-Haute-Provence et
du Vaucluse (dans leur totalité), 1996, 1997, 1998

Territoire / Type de création	PNRL			Département des Alpes-de-Haute-Provence			Département du Vaucluse		
	1996	1997	1998	1996	1997	1998	1996	1997	1998
Création <i>ex nihilo</i> %	73,1	70,5	71,1	61,1	63,4	68,0	72,1	72,6	72,5
Réactivation %	7,8	9,0	8,2	13,1	12,7	10,7	8,6	7,3	8,0
Reprise %	19,1	20,5	20,7	25,8	22,5	21,3	19,3	20,0	19,6
Nombre total	1 108	1 121	1 101	1 207	1 099	1 158	3 649	3 643	3 684

Source :
Insee Sirene 1996, 1997, 1998

Tableau 6
Créations *ex nihilo* et réactivations dans le PNRL par secteur, 1996-98

Type de création./ Secteurs (%)	Créations <i>ex nihilo</i>				Réactivations			
	1996	1997	1998	Σ 3 ans	1996	1997	1998	Σ 3 ans
Industrie	8,1	7,8	7,9	7,9	10,4	11,9	11,1	11,2
Construction	16,2	14,9	13,7	14,9	19,8	20,8	26,7	22,4
Tertiaire	75,7	77,3	78,4	77,2	69,8	67,3	62,2	66,4
Nombre total	810	790	783	1 838	86	101	90	277

Source :
Insee Sirene 1996, 1997, 1998

La fréquentation touristique est fortement influencée par les caractéristiques rurales de la zone : image du Parc, richesse naturelle et architecturale (citées comme les principales raisons d'attraction de la zone du parc, selon le Recensement communal 1998). D'autres activités économiques, telles les industries agroalimentaires et les activités tertiaires, ont également un lien avec le dynamisme touristique.

La localisation des entreprises peut également être caractérisée en fonction de l'influence urbaine de la commune de localisation. Ainsi, le périmètre du parc est soumis à des influences urbaines diversifiées, des zones sous faible influence urbaine à celles sous forte influence (typologie Insee 1997 à partir du recensement 1990, complété par les travaux de B. Schmitt, carte 2) (Le Jeannic, 1997; Hilal & Schmitt, 1997). Ces localisations suivent la tendance générale : une concentration des activités en zones urbaines (21 communes sur 67, la zone de Manosque qui regroupe 6 communes, celle d'Apt 5, celle de Pertuis 1 et Cavaillon 5 ainsi que 4 communes multipolarisées). Les zones urbaines regroupent 66 % des entreprises contre 4 % en zones rurales (46 communes). À l'intérieur de chaque type de zone, la distribution d'entreprises suit plus ou moins les concentrations de population : pour les communes sous influence urbaine, 62 % sur 66 % des activités sont localisées dans des centres urbains; pour les communes rurales 30 % sur 34 % sont localisées dans des communes sous faible influence urbaine (source Insee Sirene, 1999).

Enfin, si la plupart des secteurs suit cette répartition, les entreprises liées au commerce sont beaucoup plus concentrées dans les zones sous influence urbaine. Par contre, les secteurs de la construction et des hôtels-bars-restaurants sont bien développés en Provence dans les zones rurales au fort potentiel touristique.

Des entreprises indépendantes, où la famille joue un rôle non négligeable

L'enquête qualitative réalisée auprès des entrepreneurs nous permet de confirmer ces données et d'apporter des précisions sur la caractérisation de cette population.

Pour l'essentiel, les entreprises présentes sont des entreprises indépendantes. Sur les 69 entreprises enquê-

tées, 87 % d'entrepreneurs déclarent ne posséder qu'un établissement. Leur statut est soit une entreprise en nom personnel (31 %), soit une société (48 % dont 31 % pour les SARL). Seulement 9 % d'entreprises correspondent à des établissements secondaires dont les centres de décision sont extérieurs à la zone. Cette prédominance des entreprises indépendantes est vérifiée pour l'ensemble des secteurs.

La présence familiale, quelle que soit sa forme, est un facteur important de fonctionnement de ces petites entreprises. B. Biche *et alii* (1996) insistent déjà sur la place des réseaux familiaux dans l'installation, en particulier via le salaire du conjoint qui permet parfois les investissements nécessaires au démarrage. Ainsi, pour les petites et toutes petites entreprises, projet d'entreprise et famille sont souvent mêlés, la création constitue parfois un projet de vie.

L'importance de la présence familiale se retrouve dans l'échantillon auprès de 20 % d'entreprises familiales, c'est-à-dire d'entreprises ayant appartenu à la même famille sur plusieurs générations, rachetées ou héritées par le nouvel entrepreneur. La présence familiale au sein de l'entreprise se retrouve également sous deux autres aspects : 19 % des entrepreneurs déclarent un autre membre de la famille comme propriétaire de l'entreprise et 41 % des entrepreneurs identifient dans leur personnel un membre de la famille.

Des entrepreneurs locaux dont la formation est essentiellement technique

Ces entrepreneurs sont en grande majorité des hommes. Ils représentent 85 % de l'échantillon et avaient déjà un lien avec le milieu local (pour 90 % d'entre eux) avant la création de leur entreprise (tableau 2), quel que soit le secteur considéré. Ce sont donc essentiellement des entrepreneurs « locaux » (67 %) : ils ont vécu (12 %) ou ont été élevés (25 %) localement, ils y ont des liens familiaux (30 %).

Deux groupes d'âge se distinguent chez les entrepreneurs et constituent à part égale l'essentiel de l'échantillon. Les 30-44 ans représentent 44 % des entrepreneurs; les 45-65 ans représentent 52 % de l'échantillon et sont à part également avec le précédent groupe pour les autres secteurs d'activités. En fonction

de la taille d'entreprise, une équirépartition est également notable entre les deux groupes. Seul le faible nombre d'entreprises supérieures à 50 salariés ne nous permet pas d'émettre un jugement sur ce critère.

Ces entrepreneurs locaux sont des « techniciens » avant tout. En effet, les formations techniques dominent. Les entrepreneurs ont pour la plupart reçu une formation technique (39 %) et des formations supérieures BTS ou IUT (16 %) ou des formations universitaires (17 %). Les entrepreneurs formés "sur le tas" représentent 14 % des effectifs, dont 10 % ayant eu une autre formation auparavant sans rapport avec leur activité actuelle. Seulement 6 % ont un niveau brevet. Ils ont donc une formation plutôt élevée, essentiellement technique, ce qui correspond bien à l'image de « l'artisan » à la tête de petites structures.

En fonction de l'âge de l'entrepreneur, les formations initiales peuvent varier. Ainsi, plus de la moitié (55 %) des moins de 45 ans a suivi un apprentissage, ou une formation technique et professionnelle; 45 % des plus de 45 ans ont des niveaux de formation similaires. Par contre, 20 % d'entre eux ont également suivi un enseignement secondaire court type BTS et IUT. L'enseignement supérieur est également réparti dans les deux populations d'entrepreneurs. Enfin, ces entrepreneurs locaux suivent peu de formations complémentaires : seulement un peu plus d'un quart déclarent avoir suivi une formation complémentaire après la création de l'entreprise.

Des parcours d'entrepreneurs complexes

Il est intéressant au-delà de ces caractéristiques de s'interroger sur les parcours professionnels personnels des entrepreneurs pour cerner la façon dont ils sont venus à la création d'entreprise.

Les chefs d'entreprises enquêtés ont eu avant la création des activités variées. La moitié était salariée (dans une entreprise du même type pour 39 % d'entre eux), 15 % étaient au chômage, et 3 % étaient encore étudiants. Seulement 13 % des entrepreneurs étaient déjà à la tête d'une entreprise. Une expérience passée en

matière de direction d'entreprise, 60 % d'entre eux se prononcent affirmativement, laisse présumer un parcours professionnel complexe. En effet, la confrontation entre expérience passée et activité ayant précédé la période actuelle, souligne un écart de 47 % entre les deux. La proportion des entrepreneurs qui ont dirigé dans le passé une entreprise est bien supérieure à celle de ceux qui en dirigeaient une, juste avant l'entreprise actuelle. Ce constat témoigne du parcours professionnel complexe qu'un individu développe durant son activité professionnelle, fait déjà souligné par différents travaux (Biche *et alii*, 1996; Gerbaux, 1988, 1991). Les parcours individuels sont rythmés par différentes périodes, d'un statut d'entrepreneur à celui de chômeur ou de salarié, avant de monter à nouveau sa propre affaire par exemple.

Enfin, une majorité d'entrepreneurs a au-delà d'une formation technique, une expérience de la conduite d'entreprise.

DES CRÉATIONS EX NIHILLO SUR DES IDÉES PERSONNELLES DE L'ENTREPRENEUR

Le second facteur de dynamique entrepreneuriale est celui des créations, qu'elles soient des créations « nouvelles » (ou *ex nihilo*), des reprises d'entreprises ou des réactivations (pour les activités saisonnières) ¹.

Ces créations sont en décroissance globale dans le Parc (-4 % entre 1993 et 1999, source Insee, Sirene), et ne compensent pas la mortalité globale d'entreprises.

La prédominance des créations ex nihilo

Les créations *ex nihilo* sont largement majoritaires (plus de 70 %, tableau 5). Elles représentent sur trois ans dans le PNRL, environ 10 % du nombre d'entreprises existantes. Ce constat reflète la situation générale, en particulier pour les deux départements concernant le PNRL, les Alpes-de-Haute-Provence (avec une représentation plus importante des reprises) et le Vaucluse. L'analyse des créations par secteur va dans le même sens.

Ce constat illustre bien le parc d'entreprises exis-

1. Le quatrième type de « création », qui ne sera pas abordé ici, est constitué par les « transferts ».

tant : une large part des créations appartient au secteur tertiaire, 77,2 % de créations *ex nihilo* sur trois années (tableau 6). Ainsi depuis 1993, dans le bassin d'Apt les créations d'entreprises ont crû régulièrement avec les 3/4 d'entre elles dans le secteur tertiaire. Les réactivations suivent la même tendance et montrent leur lien avec les activités touristiques saisonnières (hiver-été).

Les créations *ex nihilo* concernent surtout les toutes petites entreprises (79,3 % pour les entreprises de 0 salarié et 17,6 % pour celles ayant entre 1 et 5 salariés). Ces toutes petites entreprises représentent bien souvent une façon de créer son propre emploi, en particulier dans le secteur tertiaire et les services. Les plus grosses entreprises sont issues de l'industrie agroalimentaire, des services collectifs (santé et administration) et du commerce (hypermarchés).

Les reprises regroupent environ 20 % des créations sur les trois années de référence. Les « réactivations » demeurent limitées (entre 7 et 9 %). Elles sont liées au tourisme : dans la partie des Alpes-de-Haute-Provence du PNRL les réactivations sont beaucoup plus importantes, compte tenu du phénomène saisonnier (hôtellerie, taille de la vigne, récolte des raisins, cerises, olives...).

La création avant tout une idée personnelle du créateur

L'enquête auprès des entrepreneurs a permis de s'intéresser à la démarche de création.

L'idée de créer une entreprise correspond pour la majorité des entrepreneurs à une idée personnelle (environ 57,7 % des entrepreneurs), qu'elle soit liée ou non à l'ancienne activité exercée. Peu d'entrepreneurs créent uniquement sur l'opportunité d'une aide (tableau 7, p. 68). Très peu ont recours à l'aide de leur ancien employeur (5,7 %) ou à une aide européenne (4,9 %). Par contre plus du quart des entrepreneurs (27,6 %) déclarent d'autres motivations, par exemple la poursuite ou le développement d'une « tradition familiale » (pour 10 % d'entre eux dans le Luberon).

L'analyse par secteur et par statut donne des rapports similaires. De plus, le rapprochement entre le niveau de formation de l'entrepreneur et l'idée de création établit que la moitié des créations a rapport au précédent emploi et est essentiellement constituée par des entrepreneurs ayant été formés par apprentissage ou ayant une formation technique et professionnelle. Les créations sans lien avec le précédent emploi sont essentiellement dues aux entrepreneurs issus de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur. Pour le reste, la répartition est assez homogène.

Enfin, 76 % des entreprises créées sur une idée liée au précédent emploi ont fait l'objet de créations *ex nihilo*.

Un financement basé sur des apports personnels et des prêts non subventionnés

La moitié des entrepreneurs de l'échantillon ne reçoit aucune aide au moment de la création et fonde son financement sur des apports personnels et sur des prêts bancaires non subventionnés. Seules 11 entreprises déclarent des fonds prêtés par la famille et 2 entreprises des fonds de placement ou du capital-risque. Les fonds liés à des programmes européens, nationaux ou régionaux sont très peu mobilisés. Ainsi aucune entreprise n'a bénéficié à la création du programme LEADER; 6 créations ont par contre mis en œuvre des fonds européens, 17 des programmes nationaux essentiellement l'ACCRES² (pour 11 d'entre eux) et 1 des programmes régionaux ou nationaux.

Ainsi, 40 % des entreprises de l'échantillon ont été créées en apportant 50 % et plus du financement en apport personnel; 28 % des entrepreneurs financent au moins la moitié des fonds nécessaires par des prêts bancaires non subventionnés (tableau 8, p. 68). Les programmes européens ou nationaux, quand ils sont mobilisés, représentent moins de 50 % du financement à la création.

2. ACCRE : Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises, dispositif réformé le 1^{er} janvier 1997 et prévoyant actuellement des exonérations de charges sociales pendant 12 mois dans la limite de 1,2 Smic dès le début de la période de chômage pour les demandeurs d'emploi non indemnisés ou bénéficiaire du RMI.

Tableau 7
Origine de la création des entreprises du PNRL

Origine	Nbr	%
Idée de l'entrepreneur liée à son précédent emploi avec ou sans l'appui de son précédent employeur	45	36,6
Idée de l'entrepreneur déconnectée de son précédent emploi	26	21,1
Suite au conseil et l'appui de son ancien employeur	7	5,7
Avec un programme de l'Union Européenne	6	4,9
Autre	34	27,6
Pas de réponse	5	4,1
Total	123	100,0

Source : enquêtes EMASE, 2000

Tableau 8
Fonds mobilisés par les entreprises enquêtées à leur création (nombre d'entreprises)

Aides à la création	Part en % des fonds nécessaires à la création							Total
	0 %	0 à 50 %	50 %	50 à 100 %	100 %	Pas de réponse	Non concerné	
Fonds personnels	9	27	2	10	18	3		69
Capitaux familiaux (au sens large)	58	4		4		3		69
Prêts bancaires subventionnés	57	7		2		3		69
Prêts bancaires non subventionnés	39	5	3	15	4	3		69
Capital-risque	66					3		69
Fonds de placement	64	2				3		69
Fonds LEADER	65					3	1	69
Autres fonds Europe / nationaux	44	17	2	3		3		69
Autres	61	5				3		69

Source, Enquêtes EMASE, 2000

Tableau 9
Créations *ex nihilo* et localisation dans le Parc du Luberon (totaux 1996, 1997, 1998)

Localisation Secteurs %	Zonage INSEE		Nombre total
	Urbain	Rural	
Industries	65,1	34,9	189
Construction	63,2	36,8	356
Tertiaire	68,6	31,4	1838
Nombre total	1608	775	2383

Source : Insee Sirene 1996, 1997, 1998

Tableau 10
Créations *ex nihilo* dans les centres urbains du territoire du PNRL (total pour 1996, 1997, 1998)

Localisation Secteurs %	Centres urbains du PNRL			
	Apt	Cavaillon	Manosque	Pertuis
Industries	6,6	7,8	7,0	8,0
Construction	17,0	11,8	10,4	17,2
Tertiaire	76,4	80,4	82,4	74,8
Nombre total	212	565	402	286

Source : Insee Sirene, 31/12/99

Tableau 11
Raisons d'implantation avancées par les entrepreneurs

Raisons d'implantation	Ressources naturelles	Ressources humaines	Origine entrepreneur	Choix personnels	Autre	Pas de réponse
Pourcentage	5,2	11,3	19,6	18,6	36,1	9,2

Source Enquêtes EMASE France, 2000

Cependant, l'intervention de certains programmes nationaux apparaît capitale au démarrage de l'entreprise, au-delà du faible pourcentage de financement qu'ils représentent. En particulier la procédure nationale de l'ACCRE est la plus utilisée. Elle est quasiment mise en œuvre à chaque fois que l'entrepreneur crée son entreprise après une période de chômage soit 16 % de l'échantillon.

DES ENTREPRISES ESSENTIELLEMENT DÉVELOPPÉES LOCALEMENT

Au même titre que la population d'entreprises est inégalement répartie entre zones rurales et zones urbaines du PNRL (zonage rural / urbain Insee 1997), plus de 60 % des créations *ex nihilo* sont situées en zones urbaines (communes urbaines et communes sous forte influence urbaine) et ce, quel que soit le secteur considéré (tableau 9). De plus, l'analyse des créations par centre urbain permet de montrer des caractéristiques sectorielles : Cavaillon et Manosque présentent respectivement 80,4 % et 82,4 % de créations dans le tertiaire (tableau 10) alors que le pourcentage moyen du PNRL est de 77 %. Ces deux centres urbains présentent une certaine spécialisation par rapport à Pertuis ou Apt dont les proportions d'entreprises du tertiaire sont inférieures à la moyenne.

Des facteurs personnels de localisation

Les enquêtes réalisées auprès des chefs d'entreprises ont pu établir que la quasi-totalité des entreprises a toujours été localisée dans le Parc (pour 91 % d'entre elles), et n'ont pas changé de commune depuis leur création, quels que soient la taille et le secteur considérés. Il s'agit donc de créations « locales » (au sens large). Le phénomène est encore plus marqué pour les entreprises familiales et pour les entreprises en nom propre.

Les facteurs personnels sont omniprésents dans l'implantation locale des entreprises. Le choix d'installation locale de l'entrepreneur est lié à différents facteurs et parfois à une succession d'opportunités. Cependant deux remarques sont intéressantes ici : si les raisons d'implantation sont multiples, les facteurs personnels justifient plus d'un tiers des implantations (38 %), souvent couplés à d'autres facteurs tels qu'un local vacant, une infrastructure, une entreprise à

reprandre par exemple. Les ressources locales qu'elles soient naturelles (génériques) et fondées sur des ressources humaines et organisationnelles (spécifiques) disponibles localement ne représentent que 6,5 % des causes affichées par l'entrepreneur pour sa localisation (tableau 11). Parmi ces facteurs personnels interviennent les liens que l'entrepreneur entretient ou a entretenu avec la communauté locale.

Les attaches qui incitent l'entrepreneur à rester localement sont essentiellement liées à sa volonté de vivre là (77 %); seuls 3 % des entrepreneurs déclarent n'avoir aucun lien à la communauté locale. Cependant seul un quart des entrepreneurs considère que ces liens sont utiles à la poursuite de leur activité. Il s'agit donc bien de choix personnels qui n'ont pas de répercussions directes sur le fonctionnement de l'entreprise.

Des localisations globalement satisfaisantes

La moitié des entrepreneurs pense que leur localisation présente des contraintes pour l'entreprise (pour 41 % d'entre eux). Cependant, seulement 21 % envisagent que cela puisse les amener à changer de localisation. Parmi les contraintes évoquées on trouve celle de la main-d'œuvre.

En effet, le recrutement de salariés peut être une contrainte pour les entreprises. La moitié des entrepreneurs (44 %) déclare avoir des difficultés à recruter des salariés, qualifiés ou non. Les ouvriers qualifiés font le plus défaut. Ainsi, un quart des entrepreneurs déplore ne pas trouver facilement d'ouvriers qualifiés à l'intérieur de la zone d'étude et 19 % à l'extérieur de celle-ci. Le recrutement de cadres pose également problème pour 8 % des entrepreneurs à l'intérieur de la zone d'étude et 7 % à l'extérieur. Enfin, et dans une moindre mesure, les ouvriers sont difficiles à trouver pour 11 % des entrepreneurs à l'intérieur de la zone et 7 % à l'extérieur. Ce constat est cependant à moduler par rapport à l'évolution des effectifs souhaitée par les entrepreneurs. Ainsi, seul un tiers des entrepreneurs pense accroître le nombre de leurs salariés alors qu'un peu plus de la moitié d'entre eux souhaitent fonctionner à effectifs constants.

Par ailleurs les équipements et infrastructures aux-

Tableau 12
Localisation des ventes et des clients des entreprises enquêtées dans le PNRL

Pourcentage du chiffre d'affaires	Ventes locales		Ventes nationales		Export	
	Nombre d'entreprises	Pourcentage	Nombre d'entreprises	Pourcentage	Nombre d'entreprises	Pourcentage
moins de 25 %	23	33,3	32	46,4	63	91,3
25 à 50 %	10	14,5	4	5,8	2	2,9
50 à 75 %	5	7,3	13	18,8	1	1,5
Plus de 75 %	30	43,5	19	27,5	2	2,9
Sans réponse	1	1,5	1	1,5	1	1,5
Total	69	100,0	69	100,0	69	100,0

Source enquêtes EMASE, 2000

Tableau 13
Accès aux aides par les entreprises enquêtées dans le PNRL (nombre et %)

Secteurs / Accès aux aides	Activités commerciales	Autres	Autres industries	Bar, restaurants, hôtels	Construction	IAA	Total
Au moins 1 aide non financière	1	3	4	1		2	11
Au moins 1 aide financière	2		2	1		1	6
Au moins une aide non financière et une financière	4	9	9	5	1	5	33
Aucune aide	1	5	3	1	1	4	15
Non concernée ou pas de réponse	1		2			1	4
Total	9	17	20	8	2	13	69
Au moins 1 aide non financière	1,5 %	4,4 %	5,8 %	1,5 %	0,0 %	2,9 %	15,9 %
Au moins 1 aide financière	2,9 %	0,0 %	2,9 %	1,5 %	0,0 %	1,5 %	8,7 %
Au moins une aide non financière et une financière	5,8 %	13,1 %	13,1 %	7,3 %	1,5 %	7,3 %	47,8 %
Aucune aide	1,5 %	7,3 %	4,4 %	1,5 %	1,5 %	5,6 %	21,7 %
Non concernée ou pas de réponse	1,5 %	0,0 %	2,9 %	0,0 %	0,0 %	1,5 %	5,8 %
Total	13,0 %	24,6 %	29,9 %	11,6 %	2,9 %	18,8 %	100,0 %

Source : Enquêtes EMASE, 2000

Tableau 14
Fréquence de contacts entre les entreprises enquêtées dans le PNRL et les institutions

Fréquences	Aucune	Épisodique	Assez régul.	Fréquente	Suivie	Pas de réponse	Pas concernés	Total
Nombre	1	21	17	5	2	18	15	79
Pourcentage	1,3	26,6	21,6	6,3	2,5	22,8	18,9	100,0

quels les entreprises font appel sont jugés globalement satisfaisants : les services sont en général disponibles. Les services les plus critiqués sur leur irrégularité sont le courrier postal, le réseau informatique et la maintenance informatique, enfin les réseaux de transport.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ET INSTITUTIONNELLES AU TERRITOIRE

Les enquêtes réalisées sur le territoire du PNRL ont permis de s'intéresser aux relations économiques que les entreprises interrogées entretenaient localement et aux relations qu'elles ont avec les institutions à travers le système d'aides. Le premier constat, qui se rapproche de ceux couramment réalisés sur les réseaux de l'entreprise, est la prédominance de relations économiques, clients-fournisseurs, main-d'œuvre, services à l'entreprise. Le second constat est la relative faiblesse de connaissance de l'entrepreneur de son environnement institutionnel et surtout du flou dans lequel il se trouve face à l'abondance des interlocuteurs institutionnels et au chevauchement de leurs compétences : qui fait quoi ? à qui s'adresser ?

Une articulation entre relations économiques extérieures et intérieures au parc

L'étude de la localisation des relations économiques de l'entreprise permet de montrer leur grande variété. Les consommations intermédiaires et le recours au conseil sont essentiellement recherchés à l'extérieur du Parc : plus de la moitié des entreprises ont moins du quart de leurs consommations intermédiaires localement ; 83 % d'entre elles ont recours à des conseils extérieurs au Parc. Par contre, les services utilisés par les entreprises se trouvent indifféremment à l'intérieur ou en dehors de la zone du Parc (la population d'entreprises est divisée).

Les ventes et clients des entreprises enquêtées sont tout d'abord caractérisés par la faiblesse des exportations : 91 % des entreprises affichent moins de 25 % de leurs ventes à l'export (tableau 12). La balance au niveau national est plus nuancée. Pour 44 % des entreprises, l'essentiel des ventes (plus de 75 %) se fait à l'intérieur du PNRL ; un peu plus d'un quart des entreprises a plus de 75 % de leurs ventes hors de ce terri-

toire. Un tiers des effectifs a l'essentiel de ses ventes à un niveau national. Une forte proportion des ventes des entreprises de l'échantillon s'effectue donc à l'intérieur du Parc.

Une analyse sectorielle permet de montrer que les activités commerciales et touristiques sont prédominantes dans ces débouchés locaux : les « hôtels-café-restaurants », le secteur de la construction et les activités commerciales sont ainsi bien représentés. Le secteur industriel ainsi que les industries agroalimentaires ont l'essentiel de leurs ventes à l'extérieur du Parc. 20 % des entreprises ayant plus de 75 % de leurs ventes à l'extérieur du Parc sont des entreprises en nom propre.

Au-delà des relations « économiques », l'entreprise pose dans l'enquête la question de l'accès à l'information et en particulier celle concernant les aides directes, financières ou non, aide à la création d'entreprise, aide à l'investissement, aide à la reprise d'entreprise, conseil.

Ces aides sont multiples et émanent de niveaux décisionnels différents, infra-national et national, européen. Les créateurs doivent ainsi affronter à la fois la multiplicité des interlocuteurs et la complexité d'un système d'aides qu'ils sont rarement en mesure de maîtriser. L'efficacité des aides est variable, et d'autant plus limitée que l'entreprise est petite et son contrôle de l'environnement réduit. L'accès à l'information est alors facilité par la nature de ses contacts et des réseaux que l'entrepreneur mobilise. Il a donc été intéressant d'étudier les aides auxquelles les entreprises ont accès et les contacts qu'elles entretiennent avec les institutions.

Une mobilisation limitée des aides par les entreprises enquêtées

L'analyse de la mobilisation des aides, financières ou non, permet de mettre en évidence à la fois les relations que l'entreprise entretient avec son environnement institutionnel, mais également l'information à laquelle elle a accès.

Le tableau 13 éclaire cela en montrant comment l'obtention d'une aide financière est corrélée à une aide non financière (conseil à la création et à l'investissement, formation, appui au marketing, aides dans les procédures administratives). Ainsi, les entreprises touchées par le système d'aides sont d'autant plus nombreuses (1/3 d'entre elles) que les assistances financiè-

re et non financière sont jointes. En effet, soit l'entrepreneur est mieux informé et plus performant dans l'élaboration des dossiers et l'obtention de l'aide, soit l'obtention de certaines aides financières le met en contact avec des institutions qui lui fournissent ensuite d'autres renseignements.

Ainsi peu d'entreprises n'ont recours qu'à une assistance financière (8,7 %), davantage font appel ou ont accès aux aides financières (15,9 %) bien qu'elles restent moins nombreuses que les entreprises qui n'en reçoivent aucune (21,7 %).

Les mêmes corrélations entre aides financières et non financières sont observées quelles que soient la taille de l'entreprise ou l'origine de l'entrepreneur. Cependant, des différences sont à remarquer en fonction de la taille d'entreprise et de l'origine de l'entrepreneur (lorsque les effectifs de chaque classe le permettent). Ainsi, ce sont les entreprises de 3-9 et 10-50 salariés qui touchent le plus d'aides financières et non financières, alors qu'elles ne touchent que 18 % des entreprises de 0-2 salariés. De plus, les entreprises de 10-50 salariés sont les tailles d'entreprises ayant touché le plus d'aides (35 %), indépendamment de l'assistance non financière.

C'est donc bien lorsque l'entreprise se situe dans des réseaux institutionnels que l'accès aux aides est plus facile (d'autant plus que l'entreprise est petite).

Des relations occasionnelles aux institutions

Au-delà des constats, les relations aux institutions demeurent occasionnelles : l'entrepreneur est en contact avec elles de façon épisodique dans 27 % des cas (tableau 14) ou de façon assez régulière (21,5 % des entreprises lors du montage des dossiers) ; les relations plus suivies ne regroupent que 9 % des entreprises.

Par ailleurs, le contact avec les administrations centrales est jugé pauvre à très pauvre par 69 % des entrepreneurs ; il en va de même pour le contact avec les institutions locales (67 %). Le diagnostic est le même pour la lourdeur des procédures administratives (62 % des entrepreneurs le soulignent). La relation aux institutions apparaît donc ambiguë, incontournable dans la

gestion de l'information et l'examen des dossiers, récriée pour la complexité des procédures auxquelles l'entrepreneur doit faire face. Les entrepreneurs soulèvent le décalage entre le pas de temps de l'entreprise (temps court) et celui des interventions institutionnelles.

CONCLUSION

Ces premiers résultats sur les entreprises dans le Parc naturel régional du Luberon permettent dès maintenant de souligner deux faits majeurs de la dynamique entrepreneuriale. Le premier est celui de la diversité des entreprises rencontrées en termes de parcours d'entrepreneurs, de créations et de projets d'entreprise. Cette diversité est triple : elle concerne les types d'entrepreneurs, les projets d'entreprise, leur développement. Elle met en évidence la grande variété du tissu entrepreneurial du Parc. Malgré cette diversité, se dessinent de grandes tendances dont certaines confirment des observations faites à une échelle plus générale (formation des entrepreneurs, accès à l'information...), alors que d'autres constituent des "spécificités" locales (nature des créations, importance des entreprises familiales...).

Le second fait majeur est celui des relations des entreprises aux institutions. Elles ont été caractérisées ici à travers les aides auxquelles a accès l'entreprise (montage de dossier, conseil à l'entreprise et obtention d'aides). Elles apparaissent ténues dans la vie de l'entreprise et surtout sont un reflet de l'image que les entreprises ont de leur réseau institutionnel : une multiplication des interlocuteurs de l'entrepreneur, des compétences et des missions qui demeurent obscures, enfin un constat de différentiel temporel entre besoins de l'entreprise et procédures « administratives ».

La dynamique entrepreneuriale nous paraît ainsi relever d'une double interface « entrepreneur / projet d'entreprise », « projet d'entreprise / territoire social et institutionnel ». Elle pose la question des relations de l'entrepreneur (et de l'entreprise) à son environnement, et interroge l'organisation territoriale institutionnelle autour du développement économique. Ce dernier aspect est l'objet de la seconde partie du projet de recherche EMASE en cours.

BIBLIOGRAPHIE

BERTRAND N., 1996, *Ancrage spatial des entreprises : de l'espace fonctionnel à l'espace territoire*, Grenoble, Thèse en économie appliquée, Université Pierre Mendès-France, Grenoble II, 320 p..

BERTRAND N. & MOQUAY P., 2000, *Analysis of business questionnaires*, EMASE project, FAIR Program, 40 p..

BERTRAND N. & GUERIN M., 1999, *Review of French literature, Entrepreneurship in the mountainous areas of southern Europe*, August, EMASE Project, FAIR Program, Task I, Sub-Task I-3, 30 p.

BICHE B., GERBAUX F., LE MONNIER J. & PERRET J., 1996, *Créer son emploi en milieu rural, les chemins de traverse de la pluriactivité*, L'Harmattan, 172 p.

FILION L.-J., 1997, Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances, *Revue internationale des PME*, Vol. 10, n° 2, pp. 129-172.

GERBAUX F., 1988, Le problème de l'entrepreneuriat rural en montagne, *Bulletin technique d'information*, n° 431-432, pp. 399-404.

GERBAUX F., 1991, Micro-entreprise à la campagne : quels modèles? *Économie rurale*, n° 202-203, pp. 71-75.

HILAL M. & SCHMITT B., 1997, Les espaces ruraux : une nouvelle définition d'après les relations villes-campagnes, *INRA-Sciences sociales*, n° 5, pp. 1-4.

JULIEN PA. & MARSCHESNAY M., 1996, *L'entrepreneuriat*, Economica, Paris, 112 p.

LE JEANNICT., 1997, Trente ans de périurbanisation : extension et dilution des villes, *Économie et statistiques*, n° 307, pp. 21-41.

MARSCHESNAY M., 1998, *L'entrepreneuriat rural en quête de légitimités*, Colloque de la SFER, Emploi agricole emploi rural, continuités, ruptures innovations, 16 au 16 juin 1998, Dijon, photocopié, 21 p.

SCHUMPETER J., 1935, *La théorie du développement économique*, traduction française quatrième édition de « The theory of economic development », Cambridge, University Press.